



6^e Journée d'études des jeunes chercheurs du LabEx HASTEC

haStec

Laboratoire d'Excellence
Histoire et anthropologie
des savoirs, des techniques
et des croyances



École Pratique
des Hautes Études

PSL 



**Compte rendu
de la 6^e journée d'études des jeunes chercheurs
du LabEx HASTEC
Mardi 10 avril 2018**

**Journée présidée par
Philippe HOFFMANN, directeur du LabEx HASTEC**

Comité d'organisation

Astrid CASTRES (Centre Jean Mabillon)
Romain GRANCHER (Centre Alexandre Koyré)
Manon RAMEZ (POCLAC)

et **Sylvain PILON** (coordinateur du LabEx HASTEC)

Les sessions

- 1. LA FABRIQUE DES SAVOIRS CROYANTS : USAGES DU PASSÉ, PRATIQUES RITUELLES ET TECHNIQUES DU FAIRE CROIRE**
- 2. COMPILER, TRADUIRE ET TRANSMETTRE LES SAVOIRS**
- 3. COMPÉTENCES, TECHNIQUES ET SOCIÉTÉS**
- 4. LA PRODUCTION DES SAVOIRS, ENTRE PRATIQUES D'ENQUÊTE ET PRATIQUES D'EXPERTISE**

SESSION 1 : La fabrique des savoirs croyants : usages du passé, pratiques rituelles et techniques du faire croire

Modalités et enjeux de l'écriture et de la révision des offices propres des saints dans l'Europe catholique tridentine : l'exemple du diocèse de Burgos (1593-1597)

Antoine MAZUREK

Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (IHMC)

L'écriture et la révision des offices propres des saints dans l'Europe catholique tridentine questionnent le statut de la liturgie à une époque marquée par l'essor des savoirs historiques et l'affirmation du magistère du Saint-Siège. Soumis, à partir de 1568, à un processus d'uniformisation liturgique décidé à la fois par Rome et par Philippe II, qui leur fait perdre l'usage de leurs anciens bréviaires et missels au profit de ceux réformés par le pape, les diocèses espagnols cherchent à conserver une part de leur

patrimoine culturel en rassemblant les textes célébrant leurs saints particuliers. Pour cela, ils doivent les soumettre à l'approbation pontificale et, pour ce faire, satisfaire à une série de critères définis par Rome.

Le dossier relatif aux offices propres du diocèse de Burgos permet de mettre en évidence les enjeux de la procédure d'écriture et de révision et les acteurs qui y sont impliqués. L'adoption du rite romain bouleverse les habitudes des clercs ; elle implique un travail d'adaptation et de formation. La période de transition est donc longue, d'autant plus que les experts compétents en la matière manquent. Selon les autorités

diocésaines, ce sont d'abord la piété des fidèles et la mémoire des fondateurs qui motivent l'opération ; mais joue également l'affirmation d'une identité et d'un pouvoir. Ainsi, à Burgos, durant le dernier quart du XVI^e siècle, les rapports se sont tendus entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. La visite de Philippe II en 1592 fait

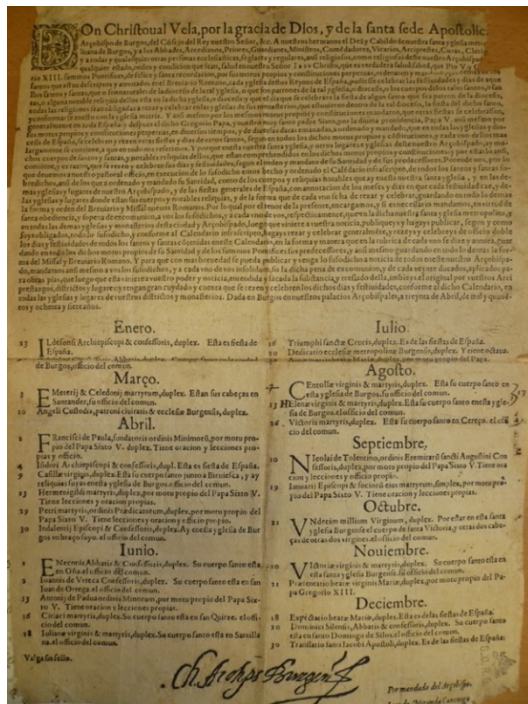


FIG. 1. Mandement épiscopal de 1587 de l'archevêque de Burgos Cristóbal Vela y Acuña, décrétant le calendrier des fêtes propres du diocèse

également l'affirmation d'une identité et d'un pouvoir. Ainsi, à Burgos, durant le dernier quart du XVI^e siècle, les rapports se sont tendus entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. La visite de Philippe II en 1592 fait

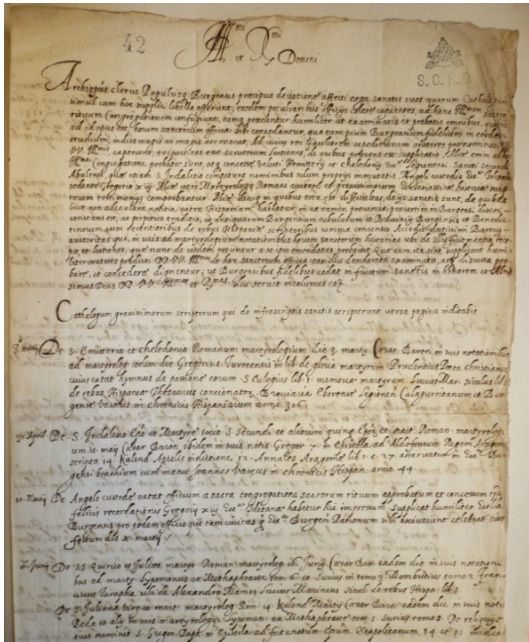


FIG. 2. Document de travail de la Congrégation des Rites indiquant les auteurs ayant traité des saints du propre de Burgos

mobilisation d'ouvrages historiques que par la consignation par écrit de témoignages oraux **[FIG. 2]**. Sur ce point, les documents fournis par le chapitre de Burgos s'apparentent à ceux fournis lors d'un procès en sainteté, à savoir des indications sur la vie et les miracles des saints tirés des livres liturgiques et des livres d'histoire, une déposition authentifiée par le notaire apostolique de Burgos fournissant les indications de l'existence et de la localisation des reliques, mais aussi des témoignages de plusieurs clercs du diocèse qui n'entendent pas prouver des miracles mais bien l'ancienneté ou plus exactement le caractère immémorial d'une tradition. Toutes ces preuves ne convainquent pas toujours le Saint-Siège même si la quasi-totalité des fêtes sont maintenues **[FIG. 3]**. Ce sont surtout les textes qui sont revus.

L'analyse du dossier montre que si les livres liturgiques ne sont pas des livres d'histoire, l'histoire exerce malgré tout sa tyrannie sur la liturgie, dans la mesure où prouver le caractère immémorial d'une pieuse tradition

éclater ces tensions et est l'occasion pour les autorités religieuses de remettre au roi un mémorial où sont détaillées les fondements du culte attribué aux premiers saints du diocèse dont l'ancienneté est soulignée **[FIG. 1]**.

L'écriture des offices répond par conséquent à plusieurs exigences : ils doivent respecter la forme du bréviaire romain et mettre en avant le lien entre le saint et le diocèse, notamment par la mention de l'emplacement des reliques. L'opération s'accompagne de la production de preuves (de l'existence des saints, de l'ancienneté de la célébration de leurs fêtes et des textes utilisés à cet effet) qui passe tant par la

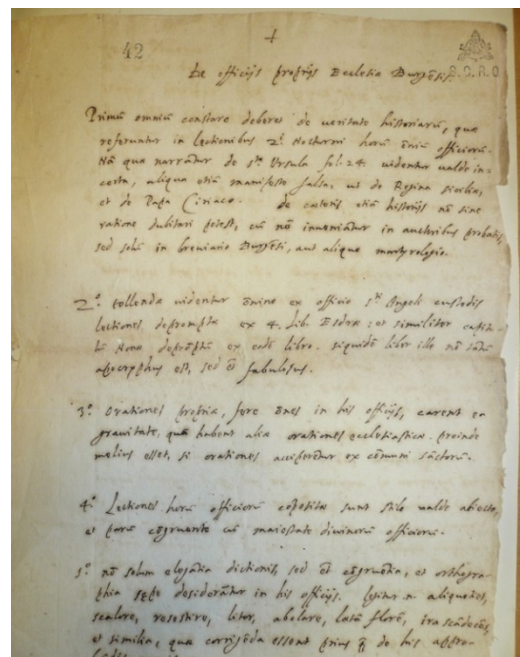


FIG. 3. Annotations du cardinal Bellarmin pour la correction du propre des saints de Burgos

requiert en dernier ressort des preuves historiques. Ce dossier illustre aussi la période de tâtonnements dans la mise en place des normes canoniques en matière de sainteté et de culte au tout début de l'activité de la Congrégation romaine des Rites. La question est notamment celle de la valeur à attribuer à la reconnaissance d'un culte à côté de la reconnaissance « formelle » de la sainteté par la canonisation. La rédaction des offices permet enfin au chapitre et à l'archevêque de s'affirmer dans la compétition entre pouvoir civil et pouvoir ecclésiastique.

SESSION 2 : Compiler, traduire et transmettre les savoirs

Agostino Steuco, maître des oracles « païens »

Lucia Maddalena TISSI
Laboratoire d'Études sur les Monothéismes (LEM)



FIG. 1. Agostino Steuco, *De perenni Philosophia*, frontispice

Le thème de la divination ancienne a bénéficié d'une remarquable fortune à la Renaissance. Elle émerge dans les traductions latines des sources grecques concernant les oracles ainsi que dans la publication des miscellanées contenant du matériel oraculaire ancien. Enfin, à cette époque, plusieurs écrits théoriques sur l'étiologie des oracles et sur la signification de la divination et de la magie païenne sont édités.

La communication, lors de la journée des jeunes chercheurs du LabEx HASTEC 2018, portait sur l'étude de quelques textes oraculaires issus de l'Antiquité dans le *De perenni Philosophia* (1540) de l'humaniste Agostino Steuco (1497/98-1548). En effet, ce savant a réuni dans son ouvrage plusieurs oracles de diverses origines. Or, non seulement cela s'insère parfaitement dans le contexte d'une vision symphonique de savoirs hétéroclites, païens et chrétiens, mais cela témoigne aussi de la préparation culturelle et de l'attitude intellectuelle de l'auteur. On repère, en effet, des textes orphiques, chaldaïques, sibyllins,

hermétiques et théosophiques ainsi que des citations tirées de Platon, Aristote, Proclus et insérées dans un système théologique chrétien.

Au tout début, méfiant à l'égard des *Oracles chaldaïques*, Steuco change d'avis lorsqu'il s'agit de montrer l'unité de la *religio – pietas* dans l'histoire de l'homme face au danger que représentent les réformes protestantes, mais d'abord Érasme. C'est dans ce contexte politique et religieux difficile qu'il vise à construire, face aux discordances provoquées par les protestants, une nouvelle historiographie religieuse concordiste fondée sur l'idée d'une *philosophia perennis* – une philosophie perpétuelle – une source unique de laquelle découlent plusieurs fleuves.



FIG. 2. Agostino Steuco, *De perenni Philosophia*, frontispice, détail

Des exemples tirés de l'ouvrage *De perenni philosophia* démontrent la méthode que Steuco adopte lorsqu'il cite les oracles (parfois il les cite par cœur), et l'exégèse qui se révèle hyper-christianisante. Cet exposé s'interrogea donc sur l'utilisation du savoir divinatoire ancien dans un ouvrage de l'époque moderne à travers une analyse pointue de textes anciens.

Lectures de traités scientifiques antiques à la Renaissance : Premières observations sur la collection de Matteo Macigni

Carole HOFSTETTER
Savoirs et Pratiques du Moyen Âge au XIX^e siècle (SAPRAT)



FIG. 1. C. B. Francke, Portrait de Anton Ulrich von Braunschweig-Wolfenbüttel, duc de Braunschweig et de Lüneburg

L'objectif de cette communication était de présenter un corpus d'une quinzaine de manuscrits, entrés avec une grande partie de la Bibliothèque de Marquard Gude (1635-1689) dans les collections de la Herzog August Bibliothek à Wolfenbüttel (Basse Saxe, Allemagne) où elle constitue désormais le fonds Gudianus, sous l'impulsion de Gottfried W. Leibniz (1646-1716), alors bibliothécaire du duc Anton Ulrich von Braunschweig-Wolfenbüttel (1633-1714). Avant d'être acquis par le philologue et épigraphiste allemand Marquard Gude, ces manuscrits étaient l'apanage d'une autre bibliothèque, celle du vénitien d'origine florentine Matteo Macigni – parfois orthographié Mancigni

ou Macinghi –, qui est aujourd'hui principalement connu par l'activité qu'il a exercée au sein de l'école de médecine de Salerne au XVI^e siècle.

Ces témoins, qui forment un groupe cohérent sur un plan thématique, fournissent une preuve de son intérêt pour les ouvrages scientifiques hérités de l'antiquité grecque et du Moyen Âge byzantin, dans la mesure où chacun d'entre eux a été directement copié ou annoté par Macigni. Tous ces manuscrits sont donc des copies du XVI^e siècle ne comportant que des œuvres scientifiques. Les traces et annotations, plus ou moins abondantes, laissées dans les marges par cet unique lecteur occidental nous renseignent sur la méthode de travail et l'étendue de sa curiosité. Étrangement, aucun d'entre eux ne transmet d'ouvrage de médecine. Beaucoup

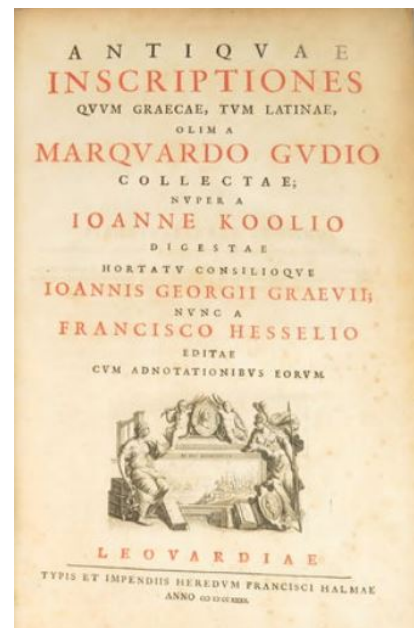


FIG. 2. Première page de l'édition (posthume) d'inscriptions grecques et latines recueillies par Marquard

contiennent des traités liés aux disciplines du *quadrivium* – d'arithmétique, de géométrie, de musique et d'astronomie – composés par des auteurs antiques plus ou moins connus de nos jours mais célèbres en leur temps, Diophante, Euclide, Nicomaque, Ptolémée ou encore Apollonios de Perge. Certains transmettent aussi, de manière moins attendue, le traité de géodésie ou les *Pneumatika* de Héron, pour ne citer que quelques titres. Pour terminer l'exposé, deux cas de transmission qui dénotaient par leur singularité ou par l'intérêt que leur a témoigné Macigni, le cinquième livre des *Éléments* d'Euclide et l'*Introduction arithmétique* de Nicomaque de Gerasa, ont été étudiés.

Enjeux philosophiques de la traduction à la Renaissance : Alpago, traducteur d'Avicenne

Lila LAMRANI
Centre Jean Pépin

La *Risala al-adhawiyya fi al-ma`ad*, communément appelée *Épître sur le Retour*, est un texte d'Avicenne portant sur la question du « Retour », c'est-à-dire sur le statut des hommes après la mort, lesquels reviennent à la situation dans laquelle ils se trouvaient avant le début de leur vie terrestre.

Andrea Alpago traduit ce texte en latin sous le titre *De mahad id est de dispositione seu loco ad quem revertitur homo vel anima eius post mortem*, texte qui est publié à Venise en 1546.



Pour rendre l'arabe d'Avicenne en latin, Alpago adopte plusieurs postures : il choisit en général de traduire le texte arabe en latin en collant très précisément au texte d'Avicenne. Cette stratégie de traduction littérale donne un texte latin assez lourd et peu digeste. Assez fréquemment, il choisit de traduire un seul concept par plusieurs termes : ce

choix d'un redoublement conceptuel ne contribue évidemment pas à alléger le texte, mais témoigne de la volonté d'Alpago de rendre le plus précisément possible le sens du texte avicennien. Enfin, à plusieurs reprises et sur des concepts clés, Avicenne choisit de ne pas traduire, mais plutôt de translittérer. C'est le cas par exemple du concept focal de l'*Épître sur le*

Retour, le *ma`âd*, qui est rendu par *mahad*.

Il n'y a pourtant aucun doute sur le fait qu'Alpago avait bien saisi le sens de ce concept, tellement bien, qu'il s'applique à *préciser* le texte d'Avicenne là où ce dernier fait vite. Pourquoi donc ? Probablement car, ayant lu l'intégralité de l'*Épître*, il a saisi l'importance de cette alternative entre « le lieu » et « l'état », et sait par ailleurs quelle branche de l'alternative correspond à la pensée du médecin-philosophe perse. Il sait en effet que le « Retour », ne pouvant être que spirituel, ne peut concerner un lieu géographique, physique, matériel, mais doit nécessairement concerner un état d'essence immatérielle.

Au moment de la mort, on revient donc à l'état ou au lieu dans lesquels on se trouvait avant la vie terrestre. Cette thèse semble en impliquer une autre - que la majorité des différentes communautés soutient, prévient Avicenne - à savoir que les âmes préexisteraient aux corps. Notons que, dans ce chapitre liminaire, pour évoquer la thèse de la préexistence des âmes, Avicenne emploie le concept de *rûh*, esprit, et non celui de *nafs*, âme. On remarque qu'Alpago a choisi de traduire le terme *arwâh*, pluriel de *rûh*, non pas seulement par son équivalent latin conventionnel, *spiritus*, mais par le couple *spiritus vel animae*, dressant ainsi une équivalence exacte entre ces deux termes, comme si l'on pouvait employer indifféremment l'un ou l'autre, comme si en définitive il s'agissait de deux synonymes.



synonyme de *nafs*. Il semblerait donc qu'Alpago connaissait parfaitement les textes d'Avicenne puisqu'il a été capable de comprendre, et donc d'indiquer au lecteur moins savant, que, dans ce contexte précis, c'était bien de l'âme dont il était question, et non pas exclusivement de l'esprit.

Si Avicenne a pris grand soin de définir le *ma`âd* comme le lieu ou l'état auquel l'homme retourne après la mort dans son chapitre introductif,

Capitulum primum de diffinitione almahad, idest de dispositione
vel de loco ad quem reuertitur homo seu anima eius post mortem.



Almahad quidem in lingua Arabica deriuatur
ex dictione Arabica alhaud, idest ex reuerfione,
& eius veritas seu eius essentia vel diffinitio est
locus, aut dispositio, In qua res aliqua iam fue-
rit, & ab ea separata ad ipsam postea reuertitur.

Deinde est permutatum hoc nomen mahad ad dispositi-
onem, aut ad locum, ad quem peruenit homo post mortem: Conue-
niunt enim sententia manifesta, & opinioniones plures, quod a re,
ad quam peruenitur post mortem, fit separatio ante vitam,
primam: Plurimae enim gentes opinantur, quod spiritus, vel animae
existant ante corpora: & quod fuerint in mundo, qui est seorsum.

et qu'il a aussi délibérément substitué *rûh* là où l'on attendrait plutôt *nafs*, c'est parce qu'il voulait poser dès le commencement les jalons de sa conclusion, à savoir que le Retour ne peut concerner que les âmes, et en aucun cas les corps ou autres entités matérielles éventuelles.

Le Retour étant purement spirituel pour Avicenne, nous pouvons désormais dire que ce sont les âmes qui retournent à leur état d'origine. Or, quel est cet état d'origine ? Qu'étaient les âmes avant leur association aux corps ? Avicenne l'a maintes fois répété : les âmes sont produites par les causes séparées au même moment que les corps, et donc elles n'étaient rien d'individuel avant leur production par les causes séparées, elles n'existaient pas en tant que telles, l'âme étant en effet une forme intelligible unique. Or, l'âme n'est en réalité que le nom que porte l'intellect lorsqu'il est instancié dans un corps. Une fois débarrassé de son enveloppe corporelle l'âme devient « intellect », ou, dans un vocabulaire religieux, « esprit » :

« L'âme, nous ne la nommons âme que du point de vue où elle existe en un corps parmi d'autres en accomplissant une action parmi d'autres. Par contre, en fonction de sa substance, qui lui est propre et de par laquelle elle est séparée, nous ne la nommons âme que par homonymie et métaphore.

Le plus vraisemblable est qu'à ce moment son nom, qui lui est propre, soit intellect, non point âme » (Michot, « Avienne. La définition de l'âme. Section I. de l'Épître des états de l'âme. Traduction critique et lexique », p. 247)

L'exégèse de ce chapitre liminaire et la compréhension de la doctrine psychologique d'Avicenne permettent donc de mieux comprendre les choix de traductions ou de translittérations d'Alpago tels qu'ils apparaissent dans ce court texte introductif.

SESSION 3 : Compétences, techniques et sociétés

Les parures des statues divines en Babylonie au I^{er} millénaire av. J.-C et les techniques du faire croire

Louise QUILLIEN
Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA)

Les statues divines des temples babyloniens, au I^{er} millénaire av. J.-C., étaient ornées de riches parures : vêtements, bijoux, tiaras... Ces statues étaient considérées comme les incarnations vivantes des divinités et elles recevaient des offrandes de nourriture et des soins quotidiens. Les parures qui ornaient ces statues jouaient un rôle important dans la manifestation de leur caractère divin et sacré. Les tablettes cunéiformes administratives des temples, rédigées par les scribes pour organiser et contrôler le travail des artisans, permettent d'étudier les techniques de fabrication de ces parures, d'identifier les matériaux utilisés et leur origine et de connaître les tâches et le statut des artisans.

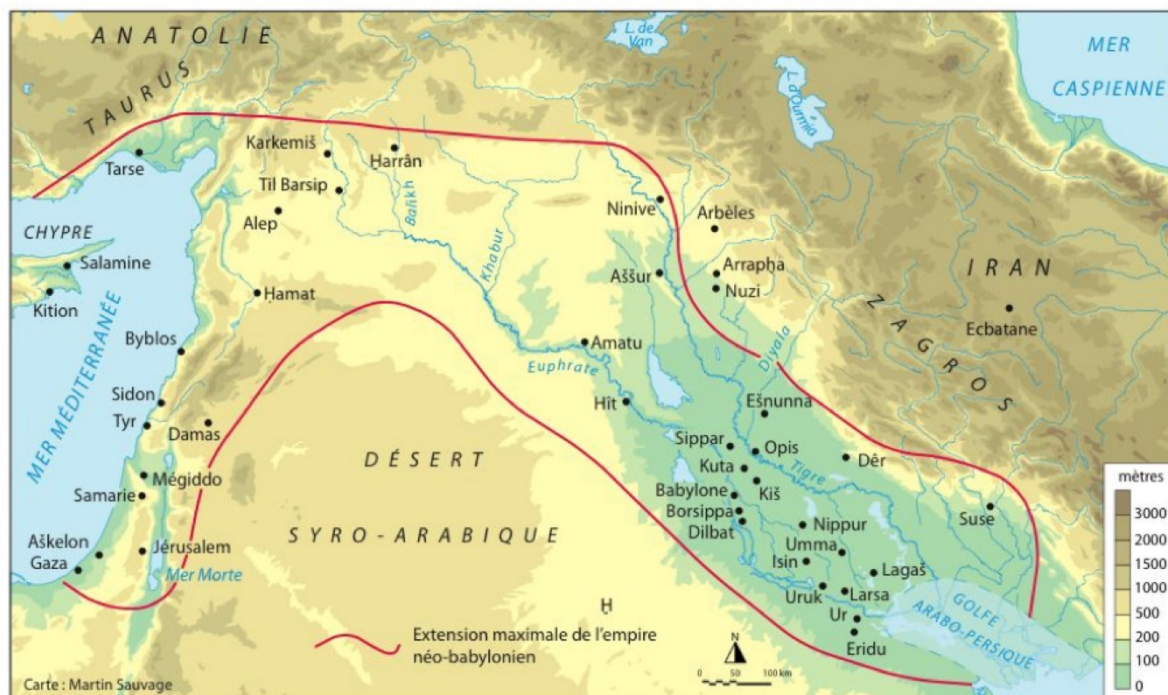


FIG. 1. Carte de l'empire babylonien au VI^e siècle av. J.-C.

Elles proviennent en majorité de deux sites de Babylonie : Uruk et Sippar. En croisant ces textes de la pratique avec les récits mythologiques et religieux, moins nombreux, mais de provenances plus variées, il est possible d'entrevoir les fonctions symboliques de ces objets et leur rôle dans les pratiques cultuelles et les croyances des Babyloniens. Comment fait-on

croire au caractère divin d'un objet matériel, quel est le rôle des parures des statues divines dans ce processus ?



FIG. 2. Étude de tablettes cunéiformes du British Museum provenant des archives de Sippar et concernant les orfèvres du temple

Les rituels et les inscriptions royales du corpus assyriobabylonien du I^{er} millénaire av. J.-C. relatent le processus de fabrication des statues divines et de leurs parures et exaltent le rôle des artisans choisis pour les façonner. Selon ces textes, les artisans ont des compétences autant techniques que religieuses et sont guidés par l'inspiration divine. Les statues, avec leurs parures, doivent être conformes à la volonté des dieux et aux traditions. Les textes

administratifs des sanctuaires d'Uruk et de Sippar enregistrent les noms et les statuts des artisans qui sont chargés de fabriquer, concrètement, les parures des statues divines pour les temples. Ils indiquent que certains des joailliers et des orfèvres disposaient du statut de prêtres prébendiers, tout en ayant des tâches techniques à effectuer telles que le raffinage de l'or, la refonte et la réparation, le sertissage, etc. Le fait que les parures des statues divines soient confectionnées par des artisans prêtres prébendiers participe à leur sacralisation. Ces artisans respectent des normes, car les parures qu'ils fabriquent présentent une grande continuité, du point de vue de leur dénomination comme de leur aspect, tout au long de la période étudiée. Les matériaux employés pour les fabriquer sont soigneusement choisis : or, turquoise, agate rubanée, cornaline, stéatite font partie des métaux et des pierres utilisés. Ces matières premières sont privilégiées en raison de leur caractère précieux, et parce qu'elles ont une origine lointaine, l'or et les pierres étant généralement importés depuis les régions périphériques de la Mésopotamie. Enfin ces matériaux ont des propriétés qui les rapprochent du divin.

Une fois placées sur une statue, les parures expriment sa nature divine, son identité et ses pouvoirs. Les bijoux attribués à chaque divinité composent un ensemble unique. Avec les vêtements et les attributs, ils permettent de l'identifier. Ils marquent également la hiérarchie entre les dieux et les déesses du panthéon propre à chaque ville de Babylone. Le répertoire de symboles qui ornent les bijoux des dieux est emprunté au

répertoire babylonien plus général, que l'on retrouve aussi dans d'autres contextes, notamment sur les bijoux découverts dans les trésors des temples ou dans les tombes. De plus, les parures divines participent à la construction du corps du dieu et à la manifestation de sa divinité. Comme l'a montré Elena Cassin, l'idée d'aura divine, de *melammu*, se confond avec les objets matériels qui polarisent cet éclat et cette puissance et en particulier avec les parures en or et en pierres semi-précieuses, au premier rang desquelles les tiaras des divinités. Des mythes et textes religieux indiquent que les parures des dieux concentrent leurs pouvoirs à tel point que les retirer est sacrilège et que sans eux, les dieux peuvent se trouver démunis.

Selon la conception mésopotamienne du divin, la puissance divine peut s'incarner dans des objets, les statues, même si celles-ci ne résument pas la divinité. La religion mésopotamienne a donc un lien fort avec la matérialité. Les parures participent à ce processus d'incarnation et permettent de faire croire au caractère vivant des statues. Leur puissance peut se concentrer dans ces objets de parure, notamment de tête (tiaras), qui deviennent des éléments consubstantiels de la divinité. En effet, les retirer est sacrilège, et sans elles, le dieu perd ses pouvoirs.

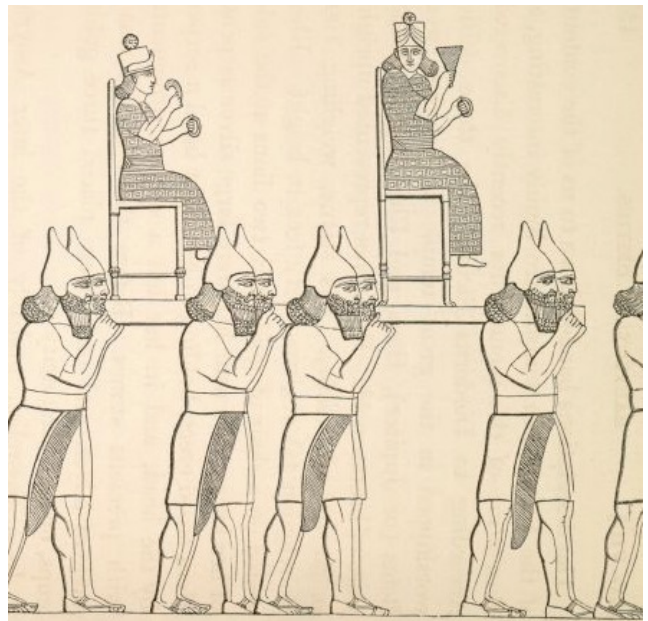


FIG. 3. Transport de statues divines, bas-relief de Ninive, dessin de A. H. Layard, *Nineveh and its Remains*, vol. 2, édition John Murray, Londres, 1849, p. 450.

L'apport de la littérature à l'histoire des sciences et des techniques : l'œuvre sumérienne Lugal-e en perspective

Manon RAMEZ

Proche-Orient – Caucase : Langues, Archéologie, Cultures (POCLAC)

Dans le cadre de la 6^e édition de la *Journée des Jeunes Chercheurs* du LabEx HASTEC, cette intervention avait pour but de montrer l'importance significative d'une œuvre littéraire en langue sumérienne particulièrement célèbre, *Lugal-e*, pour l'histoire des sciences et des techniques

mésopotamiennes anciennes. Dès le début de la thèse (*Les « faiseurs d'œuvres ». Savoir et savoir-faire des artisans de la pierre précieuse et de ses imitations au Proche-Orient ancien de l'âge du Bronze à la lumière des sources cunéiformes*), l'étude de ce texte littéraire, parmi de nombreux documents de la pratique, commémoratifs et savants, s'est rapidement imposée, en posant toutefois certaines problématiques d'ordre méthodologique et historique qu'il convenait d'explicitier dans la présente communication.



FIG. 1. Plaquette d'argile représentant la mise à mort d'Asag par Ninurta. Époque paléo-babylonienne. Musée de Baqdad.

Cette œuvre majeure, intitulée d'après son incipit *Lugal-e* (« le roi ») puis, dans l'historiographie, couramment nommée *Les Exploits de Ninurta* ou encore *Ninurta et les pierres*, fait partie de la catégorie des chants sumériens *šir₃-gid₂* (litt. « chant long »). Celle-ci nous conte le combat de Ninurta, dieu de la victoire, de la chasse et de l'agriculture, contre le démon Asag, né de l'union du Ciel et de la Terre, assisté d'une armée de pierres, progéniture d'Asag lui-même et des montagnes. Une fois le démon défait par Ninurta [FIG. 1], celui-ci procède au jugement méthodique des pierres révoltées, tantôt bénies, tantôt maudites, en formulant dans chacune de ses sentences un exposé systématique de leurs caractéristiques. Une fois le sort de chaque minéral attribué, Ninurta revient victorieux dans la ville de Nippur, centre religieux de Sumer, dans laquelle se trouve son temple principal, l'Ešumeša [FIG. 2].

Un premier élément devait alors être souligné : Ninurta, dans cette œuvre, représente le roi mésopotamien par excellence, celui qui terrasse ses ennemis, mais qui demeure souverain de justice et rétablit (ou instaure) l'ordre après le chaos. Même si la datation de cette composition est discutée par les spécialistes (il pourrait s'agir soit de la fin du III^e millénaire av. n.è., soit du début du II^e millénaire pendant l'époque paléo-babylonienne), il s'agit manifestement d'une œuvre issue de la commande d'un roi, dans le but d'en exalter la fonction.

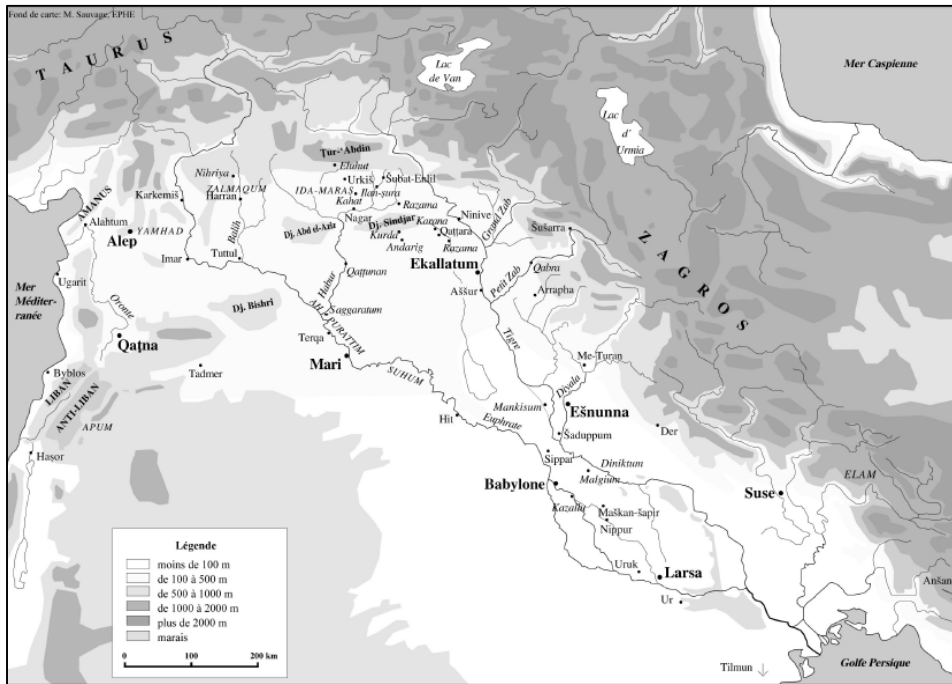


FIG. 2. Carte du Proche-Orient à l'époque paléo-babylonienne. D'après D. Charpin & N. Ziegler, *Florilegium marianum V. Mari et le Proche-Orient amorrite : essai d'histoire politique, Mémoires de NABU 6, Paris, 2003.*

Si *Lugal-e* est particulièrement célèbre dans la tradition assyriologique, il en était manifestement de même dès l'Antiquité, si l'on considère d'une part les presque deux cents manuscrits et fragments répertoriés (dont certains demeurent toujours inédits), et si l'on observe d'autre part l'établissement de deux versions bilingues suméro-akkadiennes **[Fig. 3]** – une à la période médio-assyrienne (ca. 1300 av. J.-C.) et l'autre à la période néo-babylonienne (ca. 600 av. J.-C.) – qui ont été établies par les savants assyriens et babyloniens dans le but de comprendre et de rendre accessible la version sumérienne, ce qui démontre par ailleurs l'importance considérable du dieu Ninurta pour les rois mésopotamiens d'alors.

Si *Lugal-e* est d'une importance considérable pour l'histoire de la littérature et de la religion mésopotamiennes, témoignant d'une richesse grammaticale et philologique manifeste et des processus de traduction en vigueur dès l'Antiquité, il l'est tout autant pour l'étude des pierres et des techniques liées à ces matériaux : en effet, le « jugement des pierres » est un passage particulièrement long (près d'un tiers de l'œuvre), qui mérite évidemment d'être étudié à la lumière de la totalité du chant, mais aussi pour lui-même, tant il existe une véritable unité de forme et de fond, témoignant d'une véritable originalité de ce passage. Or, il est nécessaire de remarquer un manque notable d'études sur les pierres dans les sources cunéiformes, mais également du « jugement des pierres », qui s'explique tant par les difficultés d'identification des minéraux, impliquant une série de problèmes de natures paléographique et philologique (*hapax*, passages

brisés, variantes difficiles) que par le caractère parfois ardu du texte, en particulier la version sumérienne qui, malgré deux éditions récentes de l'œuvre (*l'editio princeps* par Van Dijk en 1983, puis Seminara en 2001), laisse de nombreux passages difficiles à interpréter, notamment en raison du fait que les spécialistes se sont davantage tournés, lorsque le texte était obscur, vers la traduction en langue akkadienne qui, bien souvent, s'éloigne manifestement de l'original sumérien, démontrant par ailleurs les difficultés à comprendre le texte dès l'Antiquité.

Dès lors, une nouvelle étude de l'œuvre et, en particulier, de ce passage, semble essentielle. La méthodologie proposée est donc de raisonner d'une part sur le statut des différents manuscrits et fragments conservés de *Lugal-e*, et d'autre part de



FIG. 4. U16884 : *manuscrit de Lugal-e (im-gid₂-da) retrouvé à Nippur ; passages consacrés au calcaire et à l'hématite (face), aux pierres d'ornement (revers). Époque paléo-babylonienne. ©CDLI*

confronter ce dernier aux autres sources disponibles pour tenter de comprendre le classement et les moyens de reconnaissance des lithiques en Mésopotamie. Ainsi, il est nécessaire d'observer la nature très différente des

manuscrits : si certains faisaient manifestement partie d'une copie intégrale de l'œuvre, d'autres, nommés im-gid₂-da (litt. « longue tablette »), étaient des passages *choisis* par les scribes [Fig. 4]. L'étude de ces derniers pourrait alors permettre de distinguer quels extraits étaient mieux connus que d'autres et, ainsi, d'établir le statut du « jugement des pierres » dès l'Antiquité par la tradition scribale, qu'elle soit scolaire ou savante ; en tout cas, il apparaît que celui-ci était abondamment copié. En parallèle, une étude synchronique par l'étude de textes contemporains, mais aussi diachronique par l'analyse de documents plus récents, tels que les rituels et les inscriptions royales, montre une

persistance de l'apprentissage du texte par les représentants de l'art scribal et de son importance manifeste pour comprendre la perception et l'expérience du monde naturel et matériel qu'avaient les Anciens.

De même, l'analyse de la terminologie des lithiques, mais aussi des fonctions et usages des pierres, jugées tantôt « positives », tantôt



FIG. 3. VAT 9710 : *manuscrit bilingue retrouvé à Aššur. Époque médio-assyrienne. ©CDLI*

« négatives », met en exergue le caractère précieux ou non des minéraux : il apparaît ainsi que les pierres bénies sont ornementales – et par ailleurs dotées d’une dimension apotropaïque – et que les pierres maudites, en revanche, sont torturées, brisées et détournées de leur nature propre pour mieux servir celles qui sont amenées à exprimer et à mettre en exergue l’idéologie royale. C’est ainsi que l’artisan, dans l’œuvre, devient l’exécutant de la volonté de Ninurta, et donc du roi, en appliquant les sentences des pierres, ce qui permet de s’interroger sur leur statut dans la société. Si *Lugal-e* véhicule, en quelque sorte, le discours des rois, et apparaît comme une véritable métaphore de la société mésopotamienne ancienne, il convient de mettre l’œuvre en perspective avec des artisans qui, dans la pratique, sont tout sauf anonymes et reconnus pour leur savoir-faire, même s’ils échappent au filtre des monarques qui s’attribuent, si ce n’est de manière théorique ou rhétorique, des objets façonnés grâce aux matières qu’ils jugent, classent et inventorient en fonction de leur utilité à rendre manifeste le pouvoir.

***Savoir-faire traditionnels, innovations techniques
et nouveautés dans la production de linge de luxe à Paris, 1520-
1620***

Astrid CASTRES
Centre Jean Mabillon

Si l'histoire du linge¹, de sa consommation et de ses usages est mieux connue depuis les travaux qui lui ont été consacrés à partir du milieu des années 1980, les études qui traitent de cette question pour la France du début de l'époque moderne sont, à ce jour, peu nombreuses². Au XVI^e siècle cette filière connut pourtant des changements qui marquèrent en profondeur les manières de se vêtir, les pratiques professionnelles et l'organisation des métiers au sein des villes, mutations qui méritent un examen attentif.

¹ Au XVI^e siècle, on appelle linge tout ouvrage réalisé à partir d'une étoffe tissée avec des fibres végétales, principalement de lin et de chanvre, qu'il soit destiné au ménage (le linge de maison), ou à la personne (le linge de corps).

² On peut citer le chapitre que Georges Vigarello a consacré aux XVI^e et XVII^e siècles dans *Le propre et le sale : L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Paris, 1985, p. 49-103, et l'article d'Isabelle Paresys, « Le noir est mis. Les puits d'Amiens, ou le paraître vestimentaire des élites urbaines à la Renaissance », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 56-3, 2009, p. 66-91.

En lien avec l'évolution des sensibilités analysée par Georges Vigarello, la vogue du linge blanc, gage de netteté et signe de distinction



FIG. 1. Jean Clouet, Portrait du dauphin François, vers 1523, Anvers, KMSKA



FIG. 2. Portrait de Henri de Lorraine, duc de Guise, Paris, musée Carnavalet

sociale, permet d'expliquer la place grandissante qu'il prit dans l'habit au cours du siècle³. La chemise, vêtement du dessous, se fit de plus en plus visible à travers les taillades, découpures et mouchetures aménagées dans l'étoffe des robes, saies et pourpoints [FIG. 1], tandis que la fraise, née du ruché du col, et les manchettes prirent de l'ampleur jusqu'à devenir des accessoires autonomes. De même, au gré des modes et de la venue d'artisans étrangers qualifiés, des innovations techniques (fils tirés, point coupé, dentelles à l'aiguille, dentelles aux fuseaux etc.) ont été introduites dans les ateliers. Ce phénomène toucha en premier lieu les fabricants de linge de luxe qui devaient répondre au goût de leur clientèle pour la nouveauté.

Il s'est agi, dans un premier temps, d'identifier ces innovations et d'en préciser la chronologie à partir des informations relevées dans les registres de comptabilités royales et princières conservés aux Archives nationales. Si ces séries, aujourd'hui très lacunaires, ne permettent pas d'en faire une analyse suivie, le relevé systématique des mentions techniques et des décors pour les années 1523-1620 a néanmoins permis de se faire une idée de l'évolution des modes au cours du siècle. Une attention particulière a été portée aux premières occurrences de travaux d'ajour de la toile, de point coupé, de dentelles à l'aiguille et aux fuseaux. De même, la fabrication d'accessoires destinés à soutenir les fraises de grandes dimensions, appelés *porte-fraises* dans les textes, a pu être observée à partir des années 1570 et leurs matériaux de rigidification (fil d'archal, feuilles de carton etc.) documentés. Le rapprochement avec des sources iconographiques, littéraires et quelques rares exemples conservés a contribué à une mise en contexte de cet objet et de la manière dont il était porté [FIG. 2].

³ G. Vigarello, *op. cit.*, p. 68-89.

Un deuxième aspect de cette étude a consisté à observer les cadres de production d'articles de linge à destination de la cour et les relations entre l'entourage du prince, source de commandes, et la ville de Paris, pourvoyeuse de main d'œuvre. Afin de répondre à ses besoins quotidiens, la famille royale faisait appel à ses fournisseurs attirés, spécialisés dans la confection, l'ornementation, la vente et l'entretien du linge, dont les noms ont pu être retrouvés et les biographies en partie retracées. Toutefois, il arrivait aussi que ces derniers fissent appel aux lingères parisiennes pour venir à bout de leurs commandes, tandis que les membres de la cour venaient à l'occasion s'approvisionner directement dans les boutiques de la ville [Fig. 3]. Le commerce des lingères, dont les premiers statuts furent promulgués en 1485, était concentré aux Halles, même s'il y avait d'autres endroits où l'on pouvait vendre et acheter du linge dans la capitale et ses faubourgs, notamment lors des foires de Saint-Denis et de Saint-Germain. Un autre lieu important de ce négoce était les galeries et les cours du Palais, sur l'île de la Cité. Le quotidien et l'univers sonore de ces boutiques, émaillés de rixes, du bruit occasionné par les querelles des marchands et des cris pour appâter le chaland, ont été évoqués tandis que l'importance des vols et des pratiques commerciales frauduleuses a été mesurée à partir de l'analyse des archives de la justice du bailliage.

Enfin, l'observation des répercussions de ces innovations techniques sur les pratiques professionnelles à Paris au XVI^e siècle a constitué le troisième axe de cette étude. Au gré de l'apparition des modes précédemment décrites, le socle de compétences des ouvriers et ouvrières en linge de la capitale a connu d'importantes évolutions au cours de cette période. L'importation de produits par l'intermédiaire de gros marchands internationaux ainsi que l'arrivée dans la capitale d'artisans étrangers, ou passés par les Flandres, jouèrent un rôle dans l'introduction et la diffusion de ces savoir-faire nouveaux en France. À côté des importations, on commença progressivement à fabriquer certains de ces produits localement et ces procédés furent peu à peu enseignés à Paris. Les conditions de formation à ces techniques nouvelles (point coupé, dentelle à l'aiguille, montage de fraises etc.) et les conséquences de l'apparition de petits métiers libres spécialisés, majoritairement exercés par



FIG. 3. Abraham Bosse, La galerie du Palais, avec, à droite, la lingère, eau forte, vers 1638

des femmes, sur l'organisation des communautés professionnelles ont été examinées. Ces quelques exemples de savoir-faire et d'innovations féminines ont alors conduit à réfléchir aux particularités de leur transmission, à l'éventuelle sollicitation d'une main d'œuvre dentellière rurale et au rôle joué par le marchand mercier comme orchestrateur de cette production, pistes de recherche que nous souhaitons approfondir dans les années à venir.

SESSION 4 : La production des savoirs, entre pratiques d'enquête et pratiques d'expertise

Enquêtes, controverses et expériences sur les ressources de la mer. Éléments pour une histoire des savoirs de la régulation environnementale (France, XVIII^e-XIX^e siècle)

Romain GRANCHER
Centre Alexandre-Koyré (CAK)

La formation d'une véritable science de l'exploitation des environnements et des ressources de la mer – la gestion halieutique – est un processus que l'historiographie fait généralement débiter dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et se cristalliser au début du XX^e siècle, en lien avec les premières campagnes de pêche scientifique, le développement d'un suivi statistique des prises et la formalisation du concept de surpêche. Mobilisant les apports croisés de l'histoire environnementale et de l'histoire des savoirs et des techniques, l'objectif de cette recherche en cours est de réinscrire la formation de ce nouveau champ scientifique dans des dynamiques de plus longue durée, en prenant notamment pour objets d'enquête les pratiques de régulation de la pêche en usage aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette période se caractérise en effet par une prise de conscience de plus en plus aiguë de la fragilité des ressources de la mer, qui s'accompagne d'un effort inédit de connaissance et de régulation des mondes de la pêche par l'État. En France, cette volonté de mieux connaître la mer et les pêcheurs pour mieux les gouverner s'est traduite par une production documentaire considérable, qu'il s'agisse d'enquêtes sur les pêches ou de récits d'expériences réalisées en mer et sur les rivages par des administrateurs, des inspecteurs et des savants qui, tous, ont eu tendance à se présenter comme des experts en matière halieutique.

Fondée sur l'analyse de ces récits d'expérience, dont Christian Licoppe a naguère montré la centralité dans la formation de la pratique scientifique, cette recherche vise à étayer les deux hypothèses suivantes : l'apparition, au cours du XVIII^e siècle, de ces sources parmi les archives du gouvernement de la mer traduirait, d'une part, l'émergence de nouvelles formes de régulation environnementale ; elle constituerait, d'autre part, l'un des indices d'une perte de contrôle, sinon d'une mise à l'écart des pêcheurs de la production des savoirs halieutiques.

LES USAGES DE L'EXPERIENCE

On peut distinguer trois types de situations dans lesquelles les autorités centrales en charge de la pêche ont été amenées à envoyer des experts en mission sur les côtes pour procéder à des expérimentations. Le premier cas de figure, c'est celui du recours à l'expérience en situation de rareté ou de raréfaction de la ressource. Il s'agit alors d'établir un diagnostic de l'état de la ressource pour dégager ensuite les mesures de police à instaurer afin de rétablir la pêche.

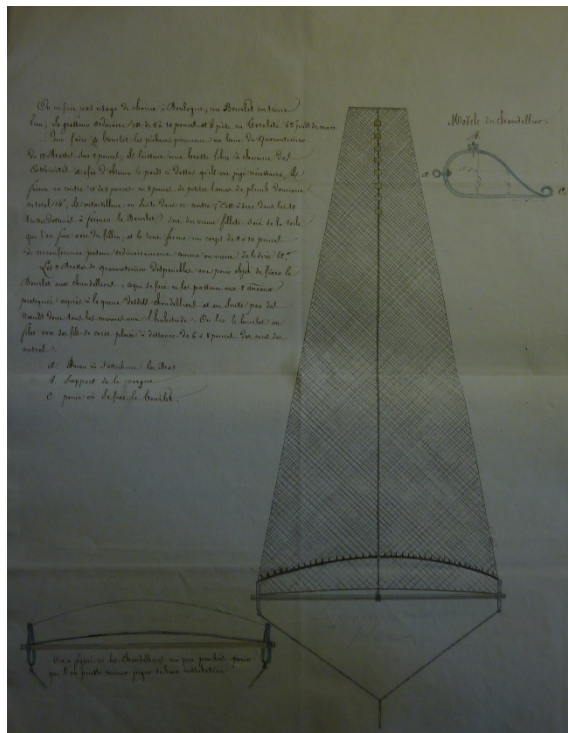


FIG. 1. Croquis d'un modèle de chalut testé par l'administration de la marine

Le recours à l'expérience en cas de conflits d'usage ou de controverses autour des techniques de pêche constitue un deuxième cas de figure très fréquent. Dans ce type de situations, l'enjeu des expériences est de prouver le caractère inoffensif ou, au contraire, néfaste des techniques employées, de manière à pouvoir, soit en encourager, soit en proscrire l'utilisation. Enfin, le recours à l'expérience s'impose en période de réforme de la police des pêches : il vise alors à éprouver et à adapter les mesures de conservation du poisson.

LA FABRIQUE DE LA POLICE DES PÊCHES

Pour bien comprendre le rôle joué par ces récits d'expérience dans le gouvernement des ressources de la mer, il importe de les resituer dans leur contexte de production, autrement dit au sein des procédures mises en place à partir de la fin du XVII^e siècle pour réguler la pêche et

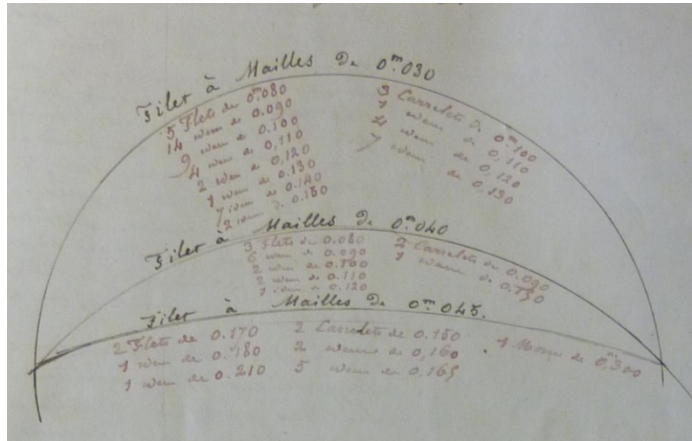


FIG. 2. « Parc d'épreuve » destiné à éprouver la maille optimale d'un filet

élaborer un cadre réglementaire permettant à la fois le développement de cette activité et la conservation des richesses naturelles dont dépend sa prospérité. Chaque résurgence de craintes ou de plaintes relatives à la raréfaction du poisson, ou plus généralement au déclin de la pêche, entraîne en effet une procédure d'enquête de grande envergure et débouche sur une tentative de réforme générale de la police des pêches. Cependant, le processus de fabrication de la police des pêches ne se limite jamais à la promulgation d'un règlement général, et, de fait, les archives de la marine sont remplies de requêtes adressées aux autorités par les communautés locales pour négocier l'application de la loi. Ainsi, les procédures d'enquêtes d'envergure nationale sont en réalité suivies, dans de très nombreux cas, par des procédures de contre-enquête visant à adapter ou à compléter les normes de portée générale imposées par le législateur, en fonction des circonstances locales et particulières invoquées par les communautés dans leurs requêtes.

GOUVERNER PAR EPREUVES

C'est au sein de ces procédures de fabrication négociée de la police des pêches qu'il faut replacer les récits d'expériences sur la mer et ses ressources. Le recours à des expériences savantes, conduites par des gens qui se présentent comme des experts, constitue en effet un nouveau dispositif de gouvernement par l'épreuve qui, progressivement, au cours du XVIII^e siècle, est venu se brancher sur un mode de régulation préexistant fondé sur l'enquête et la requête. Il s'agit désormais, par le recours à des expériences qui se veulent « décisives », de trancher les controverses de longue durée qui n'ont cessé de resurgir depuis l'Ancien Régime et, plus généralement, d'« éprouver » les techniques de pêche et les mesures de police servant à les réguler, de manière à produire ainsi une réglementation fondée, non plus sur la jurisprudence des siècles passés, mais sur des faits et des preuves scientifiquement établis et administrés.

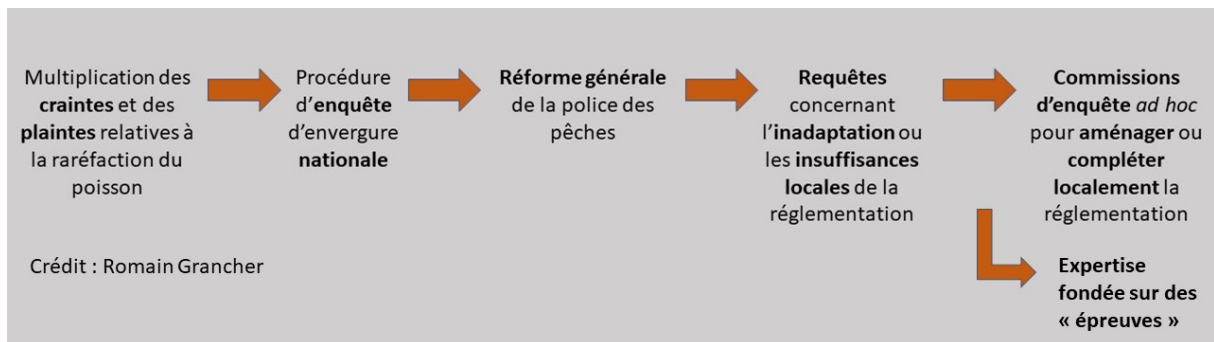


FIG. 3. Le gouvernement de la mer par l'enquête, la requête et l'épreuve

L'envers du décor : les activités savantes et commerciales d'Emil Braun à travers sa correspondance

Marie-Amélie BERNARD
Anthropologie et Histoire des Mondes Antiques (ANHIMA)

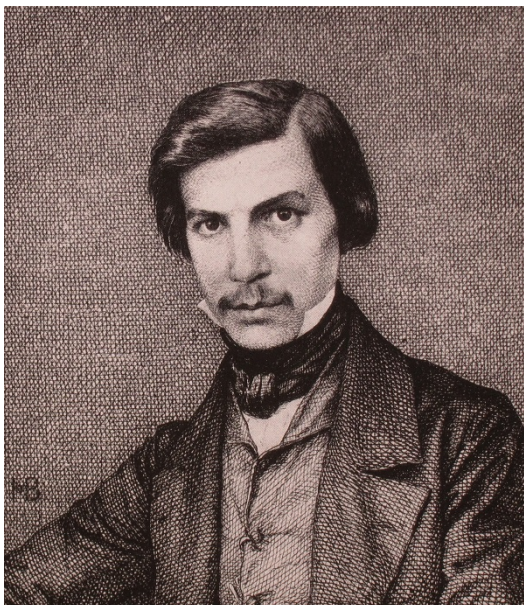


FIG. 1. Portrait d'Emil Braun (DAI, Archiv)

L'Institut de Correspondance Archéologique (dont est issu l'actuel Deutsches Archäologisches Institut) joua un rôle capital dans le passage de l'antiquarisme à une archéologie scientifique. Emil Braun (1809-1856) fut l'un de ses membres les plus actifs mais reste pourtant une figure obscure. La recherche postdoctorale en cours, qui s'appuie notamment sur la lecture d'une partie de sa correspondance, se propose d'étudier son apport à l'archéologie et notamment son rôle dans la constitution du réseau savant qui fit la spécificité de l'Institut.

À partir de la fin des années 1820, les découvertes archéologiques effectuées en Étrurie méridionale suscitérent une activité de fouille très intense : la communauté savante et les voyageurs s'intéressèrent aux sites de Tarquinia, Vulci, Cerveteri, Chiusi, Véies. Le matériel archéologique exhumé était extraordinaire par son abondance et sa qualité. Ces découvertes suscitérent un grand engouement pour l'Étrurie et donnèrent une impulsion nouvelle à l'archéologie. L'évolution de celle-ci vers une discipline scientifique fut soutenue par l'Institut de Correspondance Archéologique fondé en 1828 à l'instigation d'un archéologue prussien installé à Rome, Eduard Gerhard, et dont Emil Braun fut secrétaire de 1833 à sa mort.

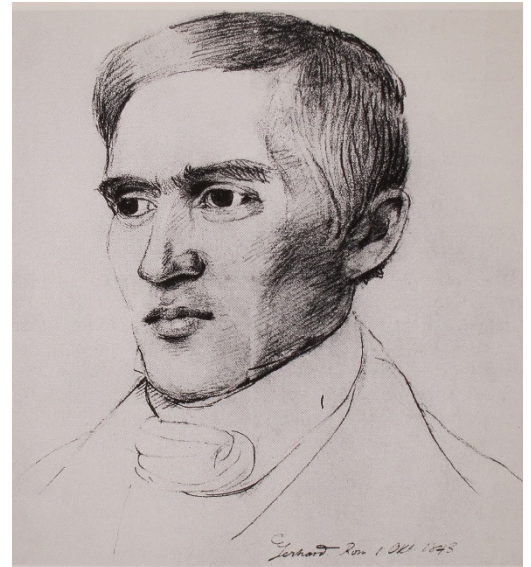


FIG. 2. A. Kestner, Portrait d'Eduard Gerhard, autrefois au Kestner Museum, Hanovre



FIG. 3. Coupe attique à figures rouges attribuée au Peintre de Codros, vers 430 av. J.-C., autrefois dans la collection d'Emil Braun © The Trustees of the British Museum

Emil Braun fut un homme de réseau, connaissant aussi bien les membres des familles royales européennes et les collectionneurs les plus prestigieux que les entrepreneurs de fouilles d'Étrurie, les marchands et les restaurateurs. Cette remarquable capacité à créer des liens explique le rôle qu'il joua dans l'archéologie et le commerce des antiquités. Les usages du XIX^e siècle à ce sujet étaient bien différents de

la déontologie actuelle : la distinction nécessaire entre commerce et activités académiques n'était alors pas de mise et les personnages cumulant plusieurs activités étaient nombreux. Les savants furent ainsi des acteurs importants du marché des antiquités tandis les marchands étaient reçus comme membres par l'Institut, ce qui augmentait leur réputation. Braun fut en relation savante et commerciale étroite avec de nombreux entrepreneurs de fouilles (Lucien et Alexandrine Bonaparte, princes de Canino, la famille

Campanari, Luigi Arduini etc.), il repéra des œuvres en vente pour son collègue et ami Eduard Gerhard, lui-même agent du musée de Berlin, et fut informateur ou agent de plusieurs grands collectionneurs tels le duc de Luynes, le baron de Lindenau, le comte Guryev. Enfin, collectionneur et occasionnellement marchand, il tissa toute sa vie des liens étroits entre science et commerce.

***Le fonds d'archives Paul Bataillard :
une somme inédite sur l'histoire des Tsiganes***

Sébastien MEYER
Centre Alexandre-Koyré (CAK)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

À la fin des années 1830, Paul Bataillard (1816-1894) entreprit des études d'archiviste-paléographe à l'École des chartes. Durant cette formation, il effectua un séjour dans les Pyrénées, où sa rencontre avec des Bohémiens locaux occasionna un intérêt durable pour les populations réunies sous cet ethnonyme. L'enquête qu'il leur consacra dès le début des années 1840 se poursuivit jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et les étapes et les conclusions des travaux conduits furent soigneusement consignées. Depuis lors, l'intégralité du fonds est restée inexploitée, en dépit de sa singulière richesse. Gagné au positivisme, Bataillard voulut son étude exhaustive et éclectique : constituées de soixante boîtes, les archives qui en résultent se distinguent par leur ampleur quantitative

comme par la diversité des matériaux qui les composent. Elles indiquent que différents instruments d'expérience et d'expertise furent mobilisés pour produire un discours d'objectivation au carrefour de l'histoire et de l'anthropologie. Notes de travail y coudoient correspondances multiples, articles de presse, documents iconographiques, relevés anthropométriques et éléments de culture matérielle tsigane.

Couplant passé et présent, étude de cabinet et observation de terrain, Bataillard nous informe plus qu'en creux de l'inscription ancienne et profonde des populations bohémiennes dans les tissus économique, social et culturel de la civilisation européenne. L'ensemble permet ainsi d'envisager la population considérée sous l'angle de son insertion sociale effective, et non plus uniquement sous celui, principal, de sa marginalité. Le fonds montre également suivant quelles modalités Bataillard a pu alimenter, par ses recherches, la composante raciale et typifiante du mythe romantique bohémien.

Outre l'apport que ces archives constituent à l'écriture d'une histoire des Tsiganes, leur caractère transversal invite par ailleurs à s'affranchir de la compartimentation disciplinaire pour mettre en lumière la formation de savoirs situés à l'interface de l'histoire des sciences, de l'histoire politique et de l'histoire des arts. L'ensemble permet par exemple de dessiner un corpus iconographique dont l'élaboration est orientée par les notes de travail et la correspondance de l'archiviste, au sein desquelles apparaissent les noms de plusieurs figures centrales de la vie artistique européenne. Ce faisant, il rend compte de l'intérêt concomitant et communiquant qu'artistes et savants ont porté à la question bohémienne et invite à ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de l'anthropologie, étayée par les études visuelles.
